

Dans le cadre des restructurations, la DDFIP du Pas de Calais avance à grands pas

Ardres, Etaples, Auchel sont visées à l'horizon 2019 Pour l'UNSA, cela est un prélude à ce qui nous attend avec CAP 2022

Bien sûr l'Administration a un argumentaire pour justifier ces décisions :

« Le projet s'inscrit - /// - et les vacances de poste ne permettent plus d'assurer dans des conditions satisfaisantes les différentes missions du service. Une fusion des deux structures permettra de garantir de manière pérenne l'exercice de ces missions. » mais qui a supprimé des postes ?

Pourquoi manque-t-il cruellement d'agents à **Etaples** , si ce n'est les règles de mutation par RAN qui ne permettent pas d'y affecter des agents et une volonté manifeste de ne pas rendre viable ce site ?

Sur ce poste comptable, il manque 4 personnes, soit 1 mutation, 2 retraites et 1 longue-maladie.

Ardres.

il y a actuellement 1 cadre A et 1 cadre C. Il y a un collègue ALD et 2 membres de l'EDR. La trésorerie de Guines est assez proche d'Ardres, soit environ 9 km, ce qui est plutôt une bonne chose pour les personnes concernées.

Actuellement les agents de la trésorerie de Guînes sont répartis sur deux étages entre le bureau d'accueil, le bureau SPL et le bureau du chef de poste.

Les agents d'Ardres peuvent être installés à Guînes. Un poste de travail est déjà disponible au rezde chaussée.

A l'étage, l'adjoint disposera d'un bureau individuel. Un poste de travail supplémentaire pour les agents sera également installé à l'étage. Ces installations ne nécessitent pas de travaux particuliers.

Le ratio d'occupation sera de 13,20 m² par agent.

Les agents des deux Trésoreries sont actuellement soumis à un régime horaire sur 4 jours et demi. Or, la formule de travail sur 4,5 jours ne peut pas être mise en oeuvre dans la nouvelle structure qui a plus de 3 agents. Le poste fusionné devra donc passer à 5 jours travaillés. A l'issue du vote de l'ensemble des agents de la Trésorerie fusionnée, un nouveau règlement intérieur devra prévoir le positionnement des plages fixes et variables choisi par les agents (sur une base de 5 jours travaillés). En conséquence, les agents seront contraints d'opter pour un nouveau module horaires variables.

Les élus en général et le maire de Ardres en particulier ont très peu apprécié l'attitude de la DDFiP et en ont fait état dans la presse locale, sur le manque de dialogue et l'absence de respect dans cette affaire

A titre anecdotique, nous citons la direction qui a écrit : « l'évolution baissière des effectifs de la DDFiP du Pasde-Calais ». C'est vraiment une phrase magnifique avec une très belle terminologie.

Nous avons bien évidemment voté CONTRE cette décision de fusion de ces deux postes comptables.

AUCHEL

Ce projet se traduit par la fermeture de la Trésorerie d'Auchel et par le transfert de l'ensemble de ses missions à la Trésorerie spécialisée de Lillers. Les deux services sont situés dans la même RAN (Lillers), et éloignés de 8 km. Selon les propos de la DDFiP, « Ce projet participe d'une rationalisation des missions - ///- une structure dont le dimensionnement (4 emplois, dont celui du chef de service) ne permet pas de garantir de manière pérenne l'exercice des missions dans des conditions satisfaisantes, pour les agents comme pour les usagers et les collectivités territoriales »



Une fois de plus, la DDFiP explique qu'il n'y a pas assez de personnel pour assurer le service public. OUI, mais, qui supprime les emplois, si ce n'est elle, et elle exclusivement. Les 2 postes concernés par cette fermeture/fusion n'exercent que des missions CEPL. Il y a 1 cadre A. 2 B et 2 C à Auchel.

Les horaires d'ouverture des services au public sont identiques au sein des deux services concernés. Ils resteront inchangés (soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15, et les lundi et mardi après-midi de 13h30 à 16h15).

Le régime horaire de travail au sein des deux services est en revanche différent : répartition des obligations horaires hebdomadaires sur 4,5 jours pour Auchel et sur 5 jours pour Lillers. Comme dit plus haut, la formule de 4,5 jours ne pourra être maintenue. En conséquence, les agents devront opter pour un nouveau module horaires variables. Ce n'est pas vraiment une bonne chose pour les collègues d'Auchel.

Le CHSCT a émis un avis défavorable sur cette fusion.

L'équipe en place s'est toujours montrée à la hauteur de ses tâches avec sérieux et compétence ,Cet exemple démontre que bien faire son travail n'est pas une valeur reconnue et récompensée à la DDFIP du Pas de Calais!

Nous avons bien évidemment voté CONTRE cette décision de fusion de ces deux postes comptables

ETAPLES:

Cette fermeture d'Etaples se traduira par le transfert de l'ensemble de la partie CEPL sur Montreuil sur Mer, de ensemble de la partie Impôts sur le SIP de Montreuil et du transfert de l'EPS Albert Calmette à Boulogne CH. En termes d'emplois, il est prévu de transférer 1 emploi à la Trésorerie de Boulogne CH, 1 emploi au SIP de Montreuil-sur-Mer et 4 emplois à la Trésorerie de Montreuil-sur-Mer. Mais, attention, ne pas confondre les emplois avec les êtres humains, c'est deux choses totalement différentes. En effet, la DDFiP a indiqué dans sa documentation « Cette trésorerie est fragilisée dans la continuité de ses missions par la vacance de trois emplois (B et C). Le secteur SPL ne dispose plus d'agent titulaire. » Une fois de plus, qui s'occupe de la gestion des emplois si ce n'est notre direction. Il fallait affecter, dans la mesure du possible, des personnes sur les emplois non pourvus...

La trésorerie d'Etaples a subi de grandes « pertes » de personnel, si bien qu'en date d'aujourd'hui, il ne reste plus aucun titulaire au secteur CEPL, qui est assuré par l'Equipe Départementale de Renfort.

Les agents de la Trésorerie d'Etaples, s'ils suivent la mission, verront leur quotidien modifié par rapport à la distance entre leur domicile et leur nouveau lieu de travail. La résidence de Montreuil est plus éloignée du domicile de deux agents.

Les agents ne bénéficieront pas des titres restaurant à la résidence de Montreuil, dans la mesure où ce site dispose d'un restaurant administratif.

Les horaires d'ouverture des services au public sont identiques au sein des deux services concernés. Ils resteront inchangés (soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15, et les lundi et mardi après-midi de 13h30 à 16h15). Il en est de même pour les horaires de travail des agents.

Nous avons bien évidemment voté CONTRE cette décision de fusion de ces différents postes comptables.

L'ensemble des organisation syndicales présentes ayant UNANIMEMENT voté CONTRE ces 3 projets, ce CTL sur les restructurations – fermetures – fusions est donc reporté en seconde convocation le 5 juillet 2018 à 9 h 30.



LES MSAP

Manifestement, pour la Direction du Pas de Calais, les Maisons de services publics sont censées être présentes pour palier à ses incessantes fermetures de postes comptables, comme par exemple Rouvroy l'année dernière,

mais qu'est-ce qu'une MSAP ? (maison de services au public) C'est la nouvelle appellation de certains bureaux de poste qui feront de nouvelles prestations (autres que les permis de conduire, assurances, crédits, services à la personne....)

En fait, les MSAP dans notre département seraient au nombre de 16, soit Hucqueliers, Ecourt-Saint-Quentin, Cambrin, Aubigny-en-Artois, Beaumetz-les-Loges, Licques, Ambleteuse, Pernes, Fauquembergues, Thérouanne, Beaurainville, Anvin, Burbure, Etaples, Pas-en-Artois, Sains-en-Gohelle. Elles ne peuvent pas suppléer à toutes les fermetures de « perceptions », de bureaux de poste ou autres écoles ...

La direction, selon ses propres termes, a décidé de s'inscrire dans cette démarche de partenariat sous deux formes : l'information et la formation des chargés de clientèle, animateurs des MSAP. A noter, et c'est important, elle ne parle plus de contribuable, ou de citoyen, mais de client... Étonnant, et inquiétant ??

L'information : ce premier niveau consiste à transmettre régulièrement aux animateurs, de manière dématérialisée, des informations pratiques (dépliants, affiches, kits d'information grand public, calendriers et dates d'échéances) Cette action d'information sera assurée par la Division de la Stratégie et de la Communication.

La formation : En amont des campagnes des avis et de recouvrement, des actions de formation des animateurs de MSAP pourront être organisées dans nos structures sur une ou plusieurs sessions. Il s'agira de présenter les grandes lignes des campagnes et de promouvoir les services en ligne. La division de l'assiette de l'impôt et missions foncières se chargera de cette formation et la division de la Stratégie et de la Communication, de son organisation.

Par ailleurs, chaque animateur de MSAP disposera des coordonnées d'un correspondant en cas de besoin.

Pour la DDFiP et en accord avec les responsables de SIP concernés, les référents techniques ont été désignés parmi les cadres A adjoints ou contrôleurs.

Que peut-on penser des secteurs où l'on trouve à la fois une MSAP et une trésorerie ?

Est-ce que cela présage de nouveaux projets de restructurations , réorganisations ? Et aussi de Beaurainville, qui a été récemment l'objet de débats sur la localisation de la trésorerie fusionnée « Campagne-Hesdin ?

